

	CIG Petite Couronne Service EIPRP - Médecine Préventive	FR-CCAS-SSIAD - V06 16/10/2020 Page 1/4
	FICHE REFLEXE – CCAS – SSIAD	

Contexte

Dans le contexte de la pandémie à coronavirus, les mesures de prévention par rapport au risque biologique sont renforcées tant sur le volet de l'organisation du travail que sur les équipements individuels de protection.

Pour rappel, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables, et il convient d'être vigilant, comme en temps normal, à tout risque de propagation de tout agent infectieux par l'infirmier (-ère) ou l'aide-soignant (e) à domicile, qui passe d'un domicile à un autre dans sa journée de travail.

Les mesures ci-dessous protègent donc les patients, mais également les agents, de la transmission potentielle de germes.

Objectifs

- Apporter un appui aux collectivités dans l'évaluation du risque biologique et la mise en œuvre des mesures de prévention liées à ce risque.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter la cellule spéciale du CIG : coronavirus@cig929394.fr

Recommandations

Les agents considérés comme « personne à risque » de développer une forme grave d'infection à coronavirus (cf Avis du HCSP du 19 juin 2020) sont invités à interroger leur médecin traitant et le médecin de prévention. Le médecin de prévention peut vérifier la compatibilité du poste de travail avec les mesures de protection recommandées. Il peut proposer un aménagement de ce poste (bureau occupé seul, horaires décalés..) voire une éviction si les conditions ne garantissent pas la sécurité de la personne.

Règles d'hygiène

Pour prévenir la circulation du Coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

- > S'attacher les cheveux. Retirer tous les bijoux au niveau des doigts et poignets. Porter les ongles courts sans vernis.
- > Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.
- > Saluer sans se serrer la main.
- > Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances sociales (1m) entre collègues et avec les patients.
- > Éviter de se toucher le visage.
- > Tousser ou éternuer dans son coude.
- > Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.

Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche réflexe Sauveteur Secouriste du Travail (https://www.cig929394.fr/sites/default/files/commun/fiche_pratique_sst.pdf).

Conduite à tenir face aux patients

L'analyse des risques professionnels des agents doit être mise à jour au regard de l'activité professionnelle réellement exercée et des conditions de son exercice.

Items	Consignes
<p>Recommandations concernant les agents</p>	<p>> Pour mémoire, la vaccination antigrippale des personnels des SSIAD est recommandée par le code de la santé publique.</p> <p>> Tout agent qui présente une toux, de la fièvre ou tout signe respiratoire ne doit pas se présenter au travail et doit consulter son médecin traitant, qui lui prescrira le test de dépistage si nécessaire.</p>
<p>Recommandations concernant les patients</p>	<p>> Avant de se présenter au domicile, évaluer le nombre de passages nécessaires dans la semaine, les réduire au minimum, si possible trouver des relais auprès des familles, se coordonner avec les autres intervenants (aide à domicile, soignants, portage de repas à domicile) pour répartir au mieux les passages dans la semaine.</p>
<p>Se déplacer chez les patients</p>	<p>Agent véhiculé :</p> <p>> En cas d'utilisation de véhicule de la collectivité, affecter le même véhicule pendant toute la période de travail de l'infirmier.e ou de l'aide soignant.e</p> <p>> Privilégier des périodes de travail d'une quinzaine ou d'une semaine.</p> <p>> Désinfecter le poste de conduite du véhicule en début et fin de service (lingettes désinfectantes)</p>
<p>A l'arrivée au domicile du patient</p>	<p>> Déposer les effets personnels du soignant sur une surface protégée par un drap d'examen jetable.</p> <p>> L'infirmier(e) doit se protéger par un masque de protection chirurgical. Il doit également utiliser une sur-blouse et des gants jetables pour chaque patient.</p> <p>> Le port des lunettes de protection est recommandé pour tous les actes exposant à la projection de liquides biologiques (toilettes, changes, mise en place et retrait du bassin, vidange des chaises et sièges percés, prélèvements sanguins, pansements ...).</p> <p>> A l'arrivée au domicile du patient, demander à ce qu'il porte un masque, au mieux chirurgical et à défaut alternatif. Si le patient tousse, lui remettre un masque chirurgical, procéder à un nettoyage des mains et s'assurer si nécessaire d'un rdv auprès de son médecin traitant et/ ou avertir sa famille.</p> <p>> Informer son responsable de service en cas de contact avec une personne qui semble présenter des signes d'infection dus au Coronavirus.</p> <p>> Appliquer les consignes données par le responsable de service.</p> <p>> En cas d'intervention chez un patient suspect ou positif au Coronavirus, utiliser un masque FFP2, des sur-chaussures et une charlotte.</p> <p>> En cas d'intervention chez un patient suspect ou positif au Coronavirus, stocker le linge de corps et de toilette dans un sac fermé hermétiquement pendant 24 heures avant nettoyage afin de réduire le risque de diffusion du virus au sein du foyer du patient.</p> <p>> Insister sur le lavage des mains en arrivant et en partant du domicile, avec utilisation d'un savon liquide détenu par l'agent (pas d'utilisation des savonnets des patients), et essuyage des mains par serviettes papier jetables (idem, pas d'utilisation des serviettes de toilette des patients). En cas d'absence de savon, se frictionner ses mains avec du gel hydro-alcoolique.</p>

Dispenses de soins infirmiers et de nursing	<ul style="list-style-type: none"> > Tenir une liste des patients confinés qu'ils soient cas contact à risque ou infectés ou présentant des symptômes d'infection au coronavirus. > Planifier les soins infirmiers en fonction des priorités (Réalisation des soins prioritaires, gestion des médicaments et de la continuité des traitements, toilettes etc.). > Respecter strictement et renforcer les mesures barrières : précautions standards et complémentaires en fonction des soins à apporter. > Désinfecter après chaque patient les matériels et instruments utilisés pendant l'intervention par lingettes désinfectantes. > Au sein du logement, il est conseillé d'utiliser une pièce spécifique et la salle de bain, en évitant le contact avec les autres occupants du domicile, d'aérer régulièrement et de ne pas toucher les objets communs.
Elimination des déchets de soin	<ul style="list-style-type: none"> > Garantir un circuit d'élimination évitant les contacts au maximum. > Vigilance accrue sur l'élimination des déchets DASRI.
A la sortie du domicile du patient	<ul style="list-style-type: none"> > Eliminer ensuite les équipements usagés (charlotte, surblouse, surchaussures, gants et masque) dans des sacs poubelle fermés et dédiés pour une élimination en filière DASRI. > Stocker les lunettes de protection dans un conteneur adapté pour la mise en œuvre d'une désinfection ultérieure. > Insister sur le lavage des mains en arrivant et en partant du domicile, avec utilisation d'un savon liquide détenu par l'agent (pas d'utilisation des savonnets des patients), et essuyage des mains par serviettes papier jetables (idem, pas d'utilisation des serviettes de toilette des patients).
Désinfection du matériel	<p>Mode opératoire de désinfection du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Prévoir en quantité suffisante le matériel de désinfection : lingettes désinfectantes, spray désinfectant sans rinçage et lingettes à usage unique. Le produit désinfectant doit répondre à la norme EN 14476. Doter chaque agent de gants de nettoyage adaptés selon les préconisations de la Fiche de Données de Sécurité. Cette paire de gants de ménage est individuelle. > Se laver les mains à l'eau au savon avant le port des gants. > Mettre les gants de protection. > Désinfecter les surfaces avec une lingette désinfectante ou bien avec une lavette imprégnée de produit désinfectant. > Jeter les déchets produits. > Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon. > Retirer les gants et les sécher avec des essuie-mains jetables. > Se laver les mains à l'eau et au savon. <p>Préconisations sur la désinfection du véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Désinfecter le poste de conduite à chaque changement de conducteur et à chaque fin de poste. > Désinfecter les clés, poignées de portières, coffres et surfaces intérieures des portières à chaque fin de poste, et après chaque usager transporté.

Comment mettre mon masque chirurgical ou FFP2 ?

Comment mettre mon masque chirurgical ?



Comment mettre mon masque FFP2?



Figure 1: Ministère de la Solidarité et de la Santé

A savoir

- En cas d'apparition de signes évocateurs du COVID 19, les agents doivent quitter leur travail s'ils sont en poste en prévenant au préalable leur encadrement, puis aller consulter leur médecin traitant qui évaluera la pertinence de réaliser un test RT-PCR.
- Les professionnels de santé évalués comme contacts à risque d'un cas COVID-19 doivent s'isoler, auto surveiller leurs symptômes, appliquer les gestes barrières, porter un masque et réaliser un test de dépistage à 7 jours de leur dernier contact à risque. En cas d'apparitions de symptômes, ils devront contacter leur médecin traitant.